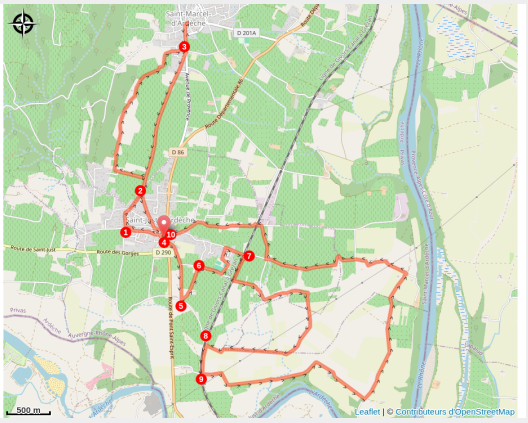
La campagne autour de St Marcel et St-Just-d'Ardèche

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Champs de lavande (Anne Trevet)



Ce circuit emprunte des petites routes de au milieu des cultures. Il peut être divisé en une boucle de 7 km et une de 13 km. La seconde est plus belle.

Entre les vergers, vignes ou champs de céréales, vous pourrez observer la faune (poissons, oiseaux, rongeurs) qui s'abrite dans la lône de Malatras, un bras mort du Rhône.

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 2 h 15

Longueur : 20.2 km

Dénivelé positif : 145 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

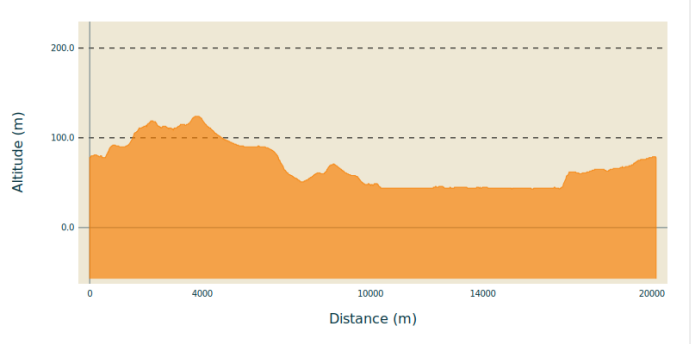
Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Faune - Flore, Patrimoine agricole

Itinéraire

Départ : Place du Barry 07700 Saint-Just-d'Ardèche
Arrivée : Place du Barry 07700 Saint-Just-d'Ardèche
Communes : 1. Saint-Just-d'Ardèche
2. Saint-Marcel-d'Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 43 m Altitude max 124 m

Du lavoir, monter à gauche de l'église et prendre la « rue de Versailles » à gauche. Et la suivre jusqu'au bout. Arrivé à la « route de Saint-Martin », tourner à gauche.

1. Prendre la 1ère rue à droite : « Chemin de la Croix Vieille ». Arrivé à un carrefour à 5 voies, continuer à monter tout droit.
2. Arrivé à un carrefour en X aller vers la gauche et tourner à gauche à la première bifurcation. Tourner à droite après 400 m et rester sur cette petite route +/- 2 km.
3. **Lorsque vous arrivez à une route plus importante vous pouvez faire un aller-retour vers la gauche puis dans la seconde rue à droite pour aller visiter le village de Saint-Marcel-d'Ardèche**. Sinon, tourner à droite (les enfants peuvent rouler sur le trottoir). Faire 40 m puis tourner à droite et suivre cette route jusqu'au carrefour en X. Prendre le « chemin du Fez » vers la gauche et le suivre quasi tout droit jusqu'à la « route de Saint-Martin ». L'emprunter vers la gauche. Peu avant la départementale (RD86), à la façade décorée, tourner à droite dans « Grand Rue » Au bout de celle-ci tourner à droite (attention, tout droit c'est un escalier). Descendre au lavoir.
4. Pour commencer la seconde boucle Descendre la « « rue des Lavoirs » puis tourner à gauche. Et passer dans le petit tunnel puis continuer tout droit à la 1re bifurcation. Suivre le balisage vélo boucle 8. La suite du parcours sera principalement au milieu des cultures.
5. A la prochaine intersection remonter à gauche le Chemin du Crouzat. **Pour raccourcir le circuit de 3 km, continuer à descendre légèrement vers la gauche ; passer sous la voie de chemin de fer et longer un peu celle-ci pour retrouver le balisage vélo au point 9).**
6. Au carrefour entre murets tourner à droite. Arrivé à une fourche monter vers la gauche, rue part ensuite vers la droite entre des maisons. Au ''T", tourner à droite.
7. Juste après être passé sur la voie ferrée, descendre à droite. La route continue vers la gauche. Passer entre d'anciennes fermes continuer sur la petite route qui descend vers la droite. La suivre pendant 2,5 km. Elle chemine au milieu des champs et vergers.
8. Arrivé au pied de la voie de chemin de fer, tourner à gauche pour la longer un peu.

9. A la 1re intersection prendre à gauche entre les champs pour rejoindre un tronçon ombragé sous les arbre. La route serpente non loin de l’Ardèche apaisée avant de rejoindre le Rhône.
10. Arrivé à une croix, prendre à gauche sur le « Chemin des 2 Chênes » pour +/- 1.5 km.
11. Au 1er carrefour, tourner à gauche pour arriver à la Lône de Malatras : bras du Rhône. Profitez de la vue. Vous aurez peut-être la chance de pouvoir observer un couple de milans noirs. Après être monté la seule petite côte un peu raide du parcours ; puis, avoir passé quelques maisons, continuer tout droit entre les vignes à la bifurcation.
12. Au carrefour suivant, tourner à droite.
13. Arrivé à un ‘’T’’ tourner à gauche, passer un joli pont de pierre et continuer vers la gauche. Toujours suivre cette route pour retourner à St-Just.
14. Traverser la RD avec prudence et continuer tout droit pour rejoindre le point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Respectez les propriétés privées, ne vous servez pas dans les cultures. Soyez attentifs aux engins agricoles et aux autres véhicules. En période de traitement, ne stationnez pas près des machines, passez votre chemin. Ramenez vos détritus. faire une pause ombragée au bord de l’Ardèche en prenant le chemin qui part à droite dans les bois à la moitié de la seconde boucle.

Matériel

Pensez à vous munir des accessoires indispensables à une bonne balade : casque, nécessaire de réparation, pompe, crème solaire. Vêtements bien visibles. Prenez de l'eau et un encas/pique nique éventuellement.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus E20 Bourg-Saint-Andéol - Pont-Saint-Esprit

Accès routier

D86 depuis Bourg-Saint-Andéol et tourner à droite après le feu.

D6086 puis 86 depuis Pont-Saint-Esprit et 1ère rue à droite après le giratoire avec la D290.

D290 depuis Saint-Martin-d'Ardèche, à gauche au giratoire avec la D86 et 1ère rue à droite ensuite.

Parking conseillé

Place du Barry ou Mairie

Source

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr